Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 72 (1980)
Heft: 8

Artikel: Syndicats - progrès technologique - emploi
Autor: Schelker, Markus
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-386012

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Syndicats – progrès technologique – emploi

Par Markus Schelker

1. Introduction

Redouter l'innovation, la considérer d'emblée et essentiellement comme une menace, c'est un comportement commun à beaucoup. C'est tout particulièrement le cas quand le progrès technologique bouleverse l'organisation du travail et fait planer de nouvelles incertitudes sur l'emploi.
La crainte est alors compréhensible. On ne saurait nier que, trop souvent, ce sont les travailleurs qui ont été les victimes douloureuses du progrès technologique. L'incendie d'Uster, dans l'Oberland zurichois, évoque encore la révolte désespérée des tisserands que les métiers mécaniques avaient privés de leur gagne-pain. Mais ni cet acte de désespoir ni ceux, nombreux, qui ont accompagné la première révolution industrielle, n'ont arrêté l'innovation. L'essor industriel et économique est fondé sur le principe: toute innovation de nature à accroître productivité et rendement doit être réalisée...
Partout où le mouvement syndical a tenté de se dresser contre ce principe – érigé en loi d'airain – il a échoué.
Le progrès technologique poursuivant inexorablement son cours, les syndicats doivent se garder de le considérer comme une sorte de fatalité sur laquelle ils n'auraient pas de prise. A la différence d'hier, ce n'est pas ce progrès qui est contesté, mais ses applications et ses fins qui sont nuisibles à l'homme, à son environnement et à la société. Les syndicats veulent, avec d'autres, que l'innovation soit contrôlée et maîtrisée – afin qu'elle concoure au bien commun. En d'autres mots, les syndicats visent à mettre fin au divorce, que l'on dénonce toujours plus fortement, entre technique et société. La réalisation de cet objectif est d'autant plus impérieuse que la révolution électronique, si elle fait apparaître de nouvelles possibilités d'alléger la peine des hommes implique aussi – telle est l'ambiguïté de la technique – de nouvelles menaces. Si les applications des nouvelles technologies ne peuvent plus être écartées, elles doivent être, en revanche, d'autant plus surveillées que leur efficacité est plus grande.

2. Du dinosaure au «chip»

L'ordinateur est né du besoin d'utiliser plus rapidement et plus efficacement l'information. Les premiers ordinateurs ont été mis au point aux Etats-Unis pendant la dernière guerre mondiale. Par rapport à ceux d'aujourd'hui, c'étaient de véritables dinosaures.

Sans nous étendre sur les diverses étapes de l'électronique et des progrès de la miniaturisation, rappelons que c'est le développement, dès 1958, des circuits intégrés qui a permis de réunir diverses fonctions du transistor dans un seul élément: le «chip». C'est sur ce principe qu'était fondé l'ordinateur du type 360 lancé en 1964 par IBM. Les perfectionnements intervenus dans la fabrication des circuits intégrés (notamment les progrès extraordinaires réalisés dans la lithographie) ont permis la mise au point d'éléments toujours plus complexes et toujours meilleur marché. Aujourd'hui, ce sont plus de 5000 fonctions de transistor qui peuvent être concentrées dans un espace de 4 mm^2. Et l'on n'est pas encore au bout des perspectives de miniaturisation. C'est en 1971 qu'un pas décisif a été franchi vers le microprocesseur. Cette miniaturisation de l'ordinateur a ouvert d'infinies possibilités de commande électronique, applicables également aux objets d'usage courant fabriqués en grandes séries: calculatrices de poche tout d'abord, puis à un éventail toujours plus large de produits: appareils ménagers, appareils photographiques, moteurs d'automobiles, téléscripteurs, etc. Des robots remplacent l'homme aux postes de travail particulièrement bruyants ou nocifs. Les applications du microprocesseur ont non seulement permis de modifier des produits existants ou d'en créer de nouveaux: elles ont aussi modifié profondément maints processus de production. Cette évolution se poursuit et va s'accélérant. Un spécialiste, le professeur Mey, évalue à vingt mille – et le chiffre est appelé à augmenter – le nombre des nouveaux produits et processus. Les possibilités nouvelles qui s'ouvrent apparaissent quasi illimitées, et cela dans les domaines les plus différents: qu'il s'agisse du contrôle automatique des chauffages (économies d'énergie), des télécommunications, des communications directes entre ordinateurs, du pilotage des avions et des trains, etc. On l'a dit, les perspectives réelles qui sont prévisibles dépassent la fiction. Même sommaire, ce rappel de l'évolution indique qu'elle implique tout à la fois.

3. Espoirs et menaces pour les travailleurs

On admet de manière générale que la révolution électronique accroît la productivité et que, dans l'hypothèse d'une augmentation insuffisante, ou relativement faible du produit social brut et d'un accroissement de la population, une aggravation du chômage apparaîtrait inévitable. Il est vrai que l'abaissement progressif des coûts des équipements électroniques (hardware) ouvre la possibilité d'un retour à des modes de production exigeant une main-d'œuvre relativement nombreuse. De l'avis de nombre de spécialistes, le microprocesseur devrait donner de nouvelles chances aux petites et moyennes entreprises, encore qu'elles soient dépendantes

des puissants trusts en ce qui concerne leur approvisionnement en «chips». Les expériences faites aux Etats-Unis – où l'accroissement du taux de productivité a été inférieur à la moyenne au cours des dernières années – engagent à penser que les nouvelles technologies électroniques concourent à réduire les besoins de capitaux dans une économie très évoluée.
Même dans l'hypothèse d'améliorations sensibles de la productivité en phase de lente expansion économique, il n'y aurait pas lieu de céder à la panique: en effet, tant que la population s'accroît plus lentement que le produit social brut réel, la durée du travail peut être diminuée tout en permettant néanmoins une légère élévation des niveaux de vie. Les pressions exercées sur les niveaux de vie des pays industriels ne proviennent pas du progrès technique: elles ont pour origine les exigences accrues des fournisseurs de matières premières. La conjonction dans le temps des progrès rapides de l'électronique et des hausses des prix du pétrole (et d'autres produits de base) implique le danger d'erreurs de diagnostic.
Il n'en reste pas moins que les progrès de la productivité consécutifs aux nouvelles technologies posent, à côté des «traditionnels» problèmes de répartition entre capital et travail, un nouveau problème de redistribution: du travail entre les hommes, avant tout entre ceux qui cherchent un emploi.

Il est dès lors évident que, dans la société telle qu'elle est encore, la révolution électronique implique pour les travailleurs *des dangers aussi réels que considérables:*

- suppression d'emplois, mais sans souci d'en offrir d'autres en même nombre et de même qualité;
- aggravation des écarts en matière de qualification: augmentation de la demande de personnel hautement qualifié, d'une part, et de semi-qualifiés, de l'autre (au détriment des travailleurs de qualification moyenne);
- apparition de nouveaux dangers pour la santé (affections oculaires du personnel travaillant devant les écrans, aggravation de la monotonie et des tensions nerveuses, etc.;
- nombre des appareils utilisés permettent une surveillance occulte du personnel; le rassemblement de données personnelles les concernant appelle d'urgence une protection plus efficace des droits de la personne, etc.

Inversement, la micro-électronique ouvre des *perspectives positives:*

- amélioration de produits existants, création de nouveaux produits de nature à élever le niveau de qualité de la vie;

- automatisation des travaux pénibles, monotones (abêtissants) et dangereux;
- la réduction progressive du volume de travail actuellement nécessaire pour atteindre un niveau de vie donné élargit la marge des activités librement choisies hors du travail: participation plus intense à la vie de la famille, à l'éducation des enfants, à la lecture, à l'étude, à la création artistique, à la vie de la cité, etc.
- la revalorisation des facultés mathématiques et analytiques dans la vie professionnelle implique des possibilités d'améliorer les chances de formation des enfants des milieux ouvriers.

4. Options syndicales

Si les syndicats ne peuvent s'opposer au progrès technologique, ils peuvent – et doivent – en revanche, agir pour le contrôler et le diriger. Cette nécessité est d'autant plus impérieuse que les communications sont toujours plus denses et plus rapides et que les sociétés multinationales étendent partout leur tentacules. Si les syndicats français ou allemands, par exemple, s'opposaient à tel ou tel progrès technologique, les multinationales intéressées n'hésiteraient pas à transférer ailleurs les productions: au Brésil, en Malaisie, en Corée du Sud, à Formose, etc., où les droits syndicaux sont quasi inexistants.

Les syndicats doivent donc s'employer à réaliser *une série d'objectifs* (l'énumération qui suit n'est pas exhaustive):

- conception d'une politique à long terme de l'emploi, dont l'application doit être la tâche commune des autorités et des organisations professionnelles; il va sans dire que cette politique devrait être constamment ajustée à l'évolution qui est prévisible;
- nouvelle conception de la formation, qui doit cesser d'être centrée pour l'essentiel sur la phase professionnelle de la vie; elle doit viser à développer tous les dons et virtualités de la personne, dont le travail n'absorbe qu'une partie de l'existence. De surcroît, elle doit être permanente et organisée de manière à intensifier la participation de l'individu;
- le renforcement de la protection contre les licenciements est indispensable tant que subsistent les risques de chômage technologique;
- le progrès technologique permet une réduction progressive de la durée du travail – que la nécessité de redistribuer les emplois peut d'ailleurs imposer;
- développement d'accords conventionnels en matière d'innovations technologiques. Quand elles menacent de supprimer des

emplois, les partenaires doivent rechercher ensemble d'autres possibilités de production (et, autant que faire se peut, vraiment utiles à la société). Le trust britannique Lucas Aerospace fournit un exemple de cette coopération;

- protection des travailleurs contre tout abus de l'électronique à des fins d'assujettissement (protection des données personnelles, etc.);
- protection contre toute nouvelle atteinte à la santé en liaison avec les progrès de l'électronique; nécessité de mesures préventives appropriées, etc.

Enfin, l'évolution technologique et ses risques mettent en évidence la nécessité de renforcer la coopération entre syndicats sur le plan international. Seule cette coopération peut permettre de faire face aux multinationales et à leurs manipulations de la main-d'œuvre. Rappelons à ce propos qu'IBM – qui contrôle 65 % du marché des ordinateurs – ou Texas Instruments – le plus gros producteur de microprocesseurs – pratiquent une politique nettement antisyndicale.

Références

«Les répercussions de la micro-électronique sur l'emploi en Europe au cours des années 80». Institut syndical européen, Bruxelles, 1979.

«Micro-électronique et traitement électronique des données». Waldemar Jucker, *Revue syndicale suisse,* avril 1980.